



CR Formation Spécialisée du CSAL n° 3 du 17/10/2024

La Formation Spécialisée du CSAL (Comité Social d'Administration Local) s'est tenue à Saussure sous la présidence de M. Stéphane CREANGE, Chantal THIBAUT, Julie FORMEY, Isabelle Gauthey (l'assistante de prévention, Nadine BONNERAVE, l'ISST Mme LE CORRE et l'assistante sociale Carole GAUTHIER.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de la FS du 31 mai 2024
- 2 - Fiches de proposition d'actions formations utilisation du reliquat (pour avis)
- 3 - DUERP-PAP 2024 (pour avis)
- 4 - Bilan 2023 des aménagements de postes préconisés par le médecin du travail
- 5 - Rapport d'activité annuel 2023 du médecin de prévention
- 6 - COSUI Sécurité des agents (pour information)
- 7 - Questions diverses

Solidaires lit une délibération sur le refus de la direction d'adresser aux OS une fiche de signalement et rappelle la réglementation.

La CGT FP lit une déclaration liminaire et l'avis sur le PAP 2024, rédigé par la seule **CGT**.

Réponses du directeur à la liminaire :

S'agissant des fiches de signalement, le directeur répond que l'anonymat est préservé. SIGNAL FIP se déploie et les OS sont informées au fil de l'eau. Les agents doivent cocher une case pour autoriser la consultation par les OS.

1 signalement en 2023, aucun en 2024 à date.

Sur CFIR évoqué par la **CGT FP**, la direction est en lien direct avec les services centraux. Nous faisons remonter systématiquement (division 5 en liaison) dit le directeur. Par ailleurs, le directeur dit partager le sentiment de la CGT exprimé dans sa déclaration liminaire.

Suite à l'intervention de la **CGT FP**, le directeur admet que les convocations à la FS et au CSAL n'étaient pas très explicites, mais un seul point au CSAL, donc la direction a préféré regrouper 2 réunions sur la demi-journée du 17 octobre.

Sur l'ordre du jour de la séance :

1 Approbation du Procès Verbal de la dernière séance du 31 mai 2024

Vote pour CGT FP et Solidaires FP.

2 Présentation par l'A.P. du DUERP/ PAP 2024

- L'Assistante de prévention (Isabelle Gauthey) présente les éléments de contexte qui sont les mêmes que les années précédentes. Une nouveauté, l'outil a changé. Il s'agit dorénavant de l'outil PREV ACTION, pas facile à manier.

Les Risques sur le DUERP 2024 représentent **196 lignes au départ** à regrouper. A partir de ces risques, il convient de proposer des mesures de prévention. Le DUERP fait ainsi apparaître **94 risques**. L'application PREV ACTION restitue elle-même le PAP.

1 303 agents ont émis un risque contre **2 122 l'année précédente**. (voir l'avis sur le PAP rédigé par la CGT).

62 actions sont proposées : **2** actions en priorité 1, **8** en priorité 2, **52** en priorité 3 (à plus long terme).

Sur les 62 actions, 36 sont déjà réalisées.

Le directeur prend la parole et invite les chefs de service à indiquer correctement le nombre d'agents concernés par les risques ressentis. Il précise les raisons par un exemple.

Suite à l'avis sur le PAP 2024 lu par la **CGT FP**, le directeur répond :

- Sur les RPS, il ne souhaite pas voir arriver les agents au travail la boule au ventre, indique être sensible aux risques psychosociaux, soutien, accompagnement auprès des agents. Il prend note des fiches de l'INRS proposées par la **CGT FP**. M. Créange ajoute que si des actions sont à mener, il regardera avec l'Assistante de Prévention.

- Sur les objectifs, il tiennent compte des effectifs lors des réunions annuelles et des haies à franchir.

- Sur les écrêtements, on essaie de faire partir les agents le soir.

- Sur la sécurité du site Ampère et l'incendie de l'immeuble du 36. Au 34 rue Ampère, l'immeuble date de la fin du 19^e siècle et est constitué d'un grand escalier en bois central. Le directeur indique ne pas avoir reçu le rapport de l'ISST suite à son passage sur site fin 2023. La solution serait la suppression de l'escalier en bois et doubler les portes avec coupe feu.

La CGT FP intervient et questionne le directeur sur ce que pense la centrale de ce constat. Le directeur informe que SPIB est bien entendu au courant de la situation.

Chantal Thibault ajoute que même si une décision était prise, les travaux s'étaleraient sur plusieurs années et en site inoccupé. Pour l'instant, la direction informe qu'une formation à la sécurité incendie a été dispensée auprès des agents et quelques travaux effectués sur la DGF de la DNVSF.

Solidaires pose la question sur le nombre d'extincteurs ? Ceux-ci sont peut-être à réévaluer.

Vote sur l'avis PAP :

Unanimité des OS, mais la **CGT FP** a émis des réserves quant à la sécurité de l'immeuble Ampère (voir avis sur le PAP rédigé par la seule CGT FP).

3 BUDGET

Vote pour **CGT** - Solidaires

Nadine Bonnerave rappelle les crédits alloués à la DNVSF en 2024, soit **24 264 €**, dont en engagés 14 681 € et un solde **avant vote des prochaines dépenses de 9 582,59 €**.

Sont proposés lors de la séance, les acquisitions suivantes :

- 2 marche-pieds , - Souris ergonomiques – pupitre – clavier - valise porte-document (cellule pénale) et fauteuil. La direction doit voir pour des casques réunion en audio : **provision de 1 500 €**.

- La formation au secourisme proposée **relève d'un marché inter directionnel** sur 1 journée PSC 1. Le recyclage s'effectue tous les 5 ans.

- Solidaires informe la direction qu'il est proposé dans le département 92 des massages, pour un coût de 18 € par agents. Non retenue

Le solde après vote des OS est de **2 589 €**.

4 Bilan 2023 des aménagements de poste préconisés par le Médecin du travail

Le médecin de prévention indique que sur 26 les préconisations, un seul refus par la direction pour demande d'ordinateur portable supplémentaire à la maison est à signaler et 25 demandes sur préconisations acceptées.

5 Le rapport d'activité du Médecin du Travail

Le médecin de prévention fait lecture de son rapport Elle s'excuse en amont de n'avoir fourni le document que la veille au soir. En effet, **la CGT FP** s'est interrogée dans sa déclaration liminaire de l'absence de production des documents aux OS.

- Le suivi médical périodique et particulier s'est bien effectué. **259 agents** – les SMS concernent 3 agents. Suivis particuliers 8 agents. Accident Travail, Grossesse retour CLM ou CM.

- Il y a eu 46 visites quinquennales, 3 visites annuelles.

- Les visites à la demande de l'agent (8) ou de l'administration (**1**) à la demande de l'administration, visites de reprises (2).

Le médecin de prévention évoque la possibilité de découvrir de la **souffrance au travail** et demandes dès lors des aménagements (matériels mais aussi fonctionnels, rythme de travail et télétravail pour raison médicale). Aménagements pour 6 mois. Trajet, difficultés transitoires et sociales.

La visite médicale est accueillie par l'infirmière pour surveillance des yeux et des urines.

Recommandations sont faites en conseil de prévention et aménagement horaire pour les grossesses et allaitement.

Conclusions : 40 aptes, 16 aménagements, 2 en attente de résultat, 6 sans visites car en arrêt de travail

La CGT FP interroge le médecin de prévention sur le vécu au travail : la souffrance au travail, la charge, la complexité, la pression, le pilotage, le manque de reconnaissance. Pas toujours d'alertes, mais le mal être peut être exprimé au service RH pour un possible changement d'affectation. Comportement pour mieux comprendre les handicaps.

Question de la **CGT FP** : **comment évaluez-vous la souffrance au travail ? Quels en sont les critères ?**

Le médecin de prévention répond qu'il y a une part de subjectivité dans l'appréciation des situations. Elle a ainsi recensé **3 agents en grandes souffrances en 2023**.

Le directeur remercie le médecin de prévention sur la qualité du dialogue.

6 COSUI Sécurité agents (à la demande du secrétaire FS)

Le directeur précise qu'une réunion s'est tenue au niveau national et décline les mesures au niveau local. Rappel des mentions (risque de sécurité – 1 fiche). L'ENFIP décline des formations sur la sécurité.

Contrôle en tant que tel : intervention en binôme, délocaliser les contrôles dans les locaux de l'administration. Sécurité en commun avec Gendarmerie et Police. Rappel des consignes aux nouveaux arrivants. SIGNAL Fip. Mesures du LPF.

Mesures de bon sens rappelées aux nouveaux arrivants : attention aux réseaux sociaux notamment.

Stress, il existe des ateliers pour évoquer la pratique du métier organisée par la délégation.
Tolérance zéro.
Message sur la déontologie (arnaque au téléphone).

La CGT FP interroge le directeur sur l'usage des téléphones et les dysfonctionnements apparus.

Chantal Thibault répond que les téléphones sont faits pour alerter dès que se produit un choc.

7 Le dernier point à l'ordre du jour portait sur les questions diverses

La direction informe les OS sur le décret portant sur le régime des congés. Il est prévu une meilleure indemnisation des congés maladie des fonctionnaires et contractuels au 1^{er} septembre 2024.

Les élus à la Formation spécialisée du CSAL

cgt.dnvsf@dgfip.finances.gouv.fr